

2.—Approvisionnements, par bouche, de vivres passant à la consommation civile, 1935-43—fin

Item	Livres par bouche par année					Pourcentages d'avant-guerre				
	1935-39	1940	1941	1942	1943 ¹	1935-39	1940	1941	1942	1943 ¹
Produits des céréales—										
Orge mondé et perlé.....	0-3	0-3	0-3	0-4	0-5	100	100	100	133	167
Semoule et farine de maïs.....	1-4	0-9	0-3	0-4	0-5	100	64	21	29	36
Fécule de maïs.....	2-2	1-5	1-9	1-8	2-0	100	68	86	82	91
Farine de sarrasin.....	0-2	0-1	0-1	0-1	0-1	100	50	50	50	50
Farine d'avoine et avoine roulée.....	7-3	5-7	7-5	6-3	7-6	100	78	103	86	104
Riz (moulu).....	4-3	3-6	4-0	2-8	4-0	100	84	93	65	93
Seigle (farine).....	0-3	0-2	0-2	0-4	0-4	100	67	67	133	133
Céréales de blé (y compris autres).....	7-4	4-9	6-4	5-9	5-8	100	66	86	80	78
Farine blanche.....	183-2	157-5	159-5	177-2	194-5	100	86	87	97	106
Tapioca, sagou et arrow-root.....	0-3	0-3	0-3	0-1	0-03	100	100	100	33	10
Totaux, produits des céréales.....	206-9	175-0	180-5	195-4	215-4	100	85	87	94	104
Brevages—										
Thé.....	3-5	3-6	3-2	2-7	2-1	100	103	91	77	60
Café (vert).....	3-6	3-6	4-3	3-9	4-0	100	100	119	108	111
Cacao (fèves vertes).....	3-7	4-7	5-3	3-9	4-4	100	127	143	105	119
Totaux, breuvages.....	10-8	11-9	12-8	10-5	10-5	100	110	118	97	97

¹ Sujet à révision. ² Non connu. ³ Estimation du Ministère des Mines et Ressources. ⁴ En supposant aucun changement dans le poisson depuis 1942.

Section 3.—Le commerce des grains

Sous-section 1.—Organismes d'Etat pour la réglementation du commerce des grains ou pour lui venir en aide

Les organismes qui régissent le commerce des grains au Canada sont: la Commission Canadienne des Grains qui applique la loi des grains du Canada, 1930; la Commission Canadienne du Blé qui opère en vertu de la loi canadienne du blé de 1935. Un article spécial sur la Commission Canadienne du Blé et ses opérations jusqu'au mois de février 1939, par T. W. Grindley, D.Ph., secrétaire de la Commission, a paru dans l'Annuaire de 1939, pp. 596-607. Un exposé de l'organisation et des fonctions de la Commission Canadienne des Grains, préparé par J. Rayner, secrétaire, a paru aux pp. 488-489 de l'Annuaire de 1941.

Sous-section 2.—Distribution, entreposage et inspection des principales récoltes canadiennes

Une des caractéristiques de l'écoulement du blé canadien pendant les deux années terminées le 31 juillet 1943 est l'utilisation considérable de ce grain comme provende animale. Un gros surplus existait dans les Provinces des Prairies et, en raison des grandes demandes d'autres provendes causées par une augmentation considérable de la production de bétail et de produits animaux, les producteurs ont eu recours au blé comme source de provende. Le gouvernement fédéral a adopté, en octobre 1941, un programme d'aide au transport qui a permis aux fermiers des cinq provinces de l'Est et de la Colombie Britannique d'obtenir pour fins d'alimentation animale du blé et d'autres grains de l'Ouest. Le gouvernement fédéral défrayait le transport de ces grains de Fort William-Port Arthur vers l'Est et de points situés dans l'Ouest du Canada jusqu'à la province de la côte du Pacifique. Les exportations se sont bien maintenues, bien que plusieurs marchés d'avant-guerre fussent fermés au blé canadien, de sorte que l'écoulement total des approvisionnements fut relativement élevé. Les détails sur la distribution durant les six dernières campagnes paraissent au tableau 3.